

ENTECH lance son introduction en bourse sur Euronext Growth à Paris pour accélérer le déploiement de ses technologies en faveur de la transition énergétique

- **Stockage d'énergie, Hydrogène vert, Intelligence artificielle : Entech maîtrise les technologies nécessaires à l'intégration massive des énergies renouvelables au sein du mix énergétique.**
- **Objectif de croissance du chiffre d'affaires de 80% pour l'année en cours, soit 17 M€ déjà entièrement sécurisé par le carnet de commandes.**
- **Taille initiale de l'offre : environ 22 millions d'euros¹, par émission d'actions nouvelles pouvant être porté à environ 25,3 M€¹ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension.**
- **Cession d'actions existantes pour un montant maximum d'environ 3,8 M€ par les actionnaires actuels de la Société en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation ;**
- **Fourchette indicative de prix : entre 5,91 euros et 7,99 euros par action.**
- **Engagements de souscription de la part d'investisseurs institutionnels pour 13,1 millions d'euros, soit 60% du montant initial de l'offre¹**
- **Conversion au prix de l'offre, dans un délai de six mois maximum, des obligations convertibles souscrites par un fonds géré par Epopée Gestion pour 3M€ en septembre 2021 pour un nombre d'actions compris entre 375 469 et 507 614.**
- **Création, dès la réalisation définitive de l'opération, de 410 400 actions issues de la conversion des obligations convertibles souscrites par UNEXO et FORCE 29 en novembre 2018**
- **Souscription ouverte du 14 septembre au 28 septembre à 17h00 pour l'Offre à Prix Ouvert et jusqu'au 29 septembre à 12h00 pour le placement global.**
- **Eligibilité : PEA, PEA-PME, réduction d'impôt sur le revenu, Entreprise innovante.**

Quimper, le 14 septembre 2021 – Entech, la société de technologie spécialisée dans le stockage et le pilotage intelligent des énergies renouvelables, annonce le lancement de son introduction en bourse en vue de l'inscription de ses actions aux négociations sur le marché Euronext Growth à Paris.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a approuvé le 13 septembre 2021 sous le numéro 21-395 le prospectus relatif à l'introduction en bourse d'Entech.

« L'accélération des énergies renouvelables au sein du mix énergétique est rendue possible par la technologie : la mission d'Entech est de permettre cette transition en s'appuyant sur un savoir-faire pointu dans la maîtrise des EnR et de leurs particularités. Avec plus de 230 projets réalisés en 5 ans, une technologie et un modèle économique validés, Entech ambitionne de passer aujourd'hui à une nouvelle phase de développement. Grâce à l'intégration de compétences tant au niveau de la R&D qu'au niveau commercial, à des financements et à une visibilité accrue, nous pourrions déployer notre expertise sur des projets plus nombreux, plus importants, tout en couvrant une part plus large de la chaîne de valeur. Ce projet d'introduction en bourse intervient donc au bon moment pour soutenir l'accélération de notre développement. » déclare Christopher Franquet, PDG et cofondateur d'Entech.

Entech : rendre possible l'intégration massive des énergies renouvelables

Les énergies renouvelables prennent une place de plus en plus importante dans le mix énergétique, ce qui crée de nouveaux enjeux technologiques, liés à leur intermittence. Les variations permanentes de puissance et de fréquence inhérentes à ces sources d'énergies perturbent aujourd'hui les réseaux électriques et

¹ sur la base du prix médian de la fourchette indicative de prix, soit 6,95 € par action

COMMUNIQUE DE PRESSE

menacent leur stabilité. Le métier d'Entech est d'apporter aux producteurs d'énergie les solutions technologiques qui rendent possible la poursuite de l'intégration massive des EnR.

Entech a pour activités principales la conception, le développement et l'industrialisation de solutions de production et de stockage d'énergies renouvelables, dotées de systèmes intelligents de pilotage et de gestion des réseaux électriques. Cette combinaison d'expertises pointues permet à ses clients d'augmenter l'efficacité de leurs installations - notamment en réduisant le temps de réaction des systèmes d'énergie - optimisant ainsi la gestion des charges et le retour sur investissement. Entech opère aussi bien sur des installations reliées aux réseaux existants (*on grid*) que hors réseau (*off grid*) et fournit des solutions de production et de stockage d'hydrogène vert (c'est-à-dire provenant d'énergies renouvelables). La capacité de la société à faire fonctionner l'ensemble de ces technologies et équipements complexes dans la plus grande efficacité, quelle que soit leur localisation et leur mode opératoire, notamment grâce à des solutions logicielles propriétaires, est un facteur clé de la réussite d'Entech.

Déjà de nombreuses références après 5 ans d'existence

Depuis sa création en 2016, Entech a déjà réalisé plus de 230 projets au niveau local, national et international (Afrique, Asie), pour le compte des leaders du marché de l'énergie. L'activité se déploie essentiellement en France métropolitaine et dans les DROM-COM ainsi qu'en Afrique de l'Ouest pour l'activité microgrids (micro-réseaux). Ses clients sont les développeurs, producteurs, opérateurs d'énergie, ainsi que les collectivités.

La capacité d'innovation a été reconnue par de nombreux prix : Entech a ainsi été lauréat Green Tech Verte en 2016, lauréat InnoEnergy en 2018 et lauréat du concours innovation ADEME en 2018. Très récemment, Entech a été désignée par la mission French Tech, en partenariat avec le ministère de la Transition écologique, comme une des 20 pépites françaises du programme Green20, réunissant les nouveaux champions technologiques de la transition écologique disposant d'un solide potentiel de croissance.

Une base technologique et commerciale porteuse d'une forte croissance

Avec un bureau d'étude de 35 ingénieurs spécialisés qui représentent plus de la moitié des effectifs (68 collaborateurs à date), Entech détient une forte capacité d'innovation qui lui permet d'accompagner, voire de devancer, les tendances technologiques d'un marché en pleine évolution. L'expérience acquise sur ses dizaines de projets lui permet aussi de proposer au marché des solutions clés en main répliquables, favorisant l'accélération du développement et une rentabilité des projets croissante.

La concentration de ses compétences transverses en matière de stockage, de conversion et de pilotage intelligent de l'énergie à travers une solution logicielle intégrant big data et machine learning, font d'Entech un acteur de pointe du marché des EnR. Ce savoir-faire est réuni au sein de son nouveau siège, la E-Factory inaugurée en mars 2021, qui est à la fois un outil industriel puissant et vertueux, mais aussi un démonstrateur du bénéfice technique et économique de la transition énergétique systémique. Il illustre notamment la capacité d'accélération d'Entech dans ses trois domaines d'activité : le stockage de l'énergie renouvelable, la production et le stockage de l'hydrogène vert et la conception et l'installation de centrales photovoltaïques

Objectif 2021 de 17 M€ de chiffre d'affaires déjà sécurisé, 130 M€ à horizon 2025

Grâce aux moyens financiers et à la visibilité apportés par la Bourse, la Société a pour ambition d'atteindre à l'horizon 2025 (exercice clos le 31 mars 2026) un chiffre d'affaires d'environ 130 M€ et une marge d'EBITDA de l'ordre de 20%. Cette accélération s'appuie sur :

- **L'accélération du déploiement commercial** et le renforcement des programmes de formation, avec notamment le recrutement de 30 commerciaux et l'ouverture de nouveaux bureaux en France et à l'international (8M€);

COMMUNIQUE DE PRESSE

- la **consolidation de l'avance technologique** à travers une politique de R&D active, portant notamment sur le développement des outils logiciels et l'industrialisation des produits, notamment liés à l'hydrogène vert et à la mobilité électrique (8M€) ;
- la **généralisation des projets de co-développement**, avec les acteurs institutionnels des territoires et les développeurs-opérateurs privés, afin de se positionner en amont sur les projets et accroître ainsi la récurrence des revenus (3,8M€) ;
- le **remboursement anticipé des OCA 2** (souscrites en novembre 2018 par UNEXO et FORCE 29) (0,5 M€)

En cas de limitation de l'Offre à 75% (produit net estimé de 12,6 M€ sur la base d'un Prix d'Offre en bas de fourchette de prix), le produit net à percevoir (auquel il faut ajouter les 3M€ encaissés suite à la souscription en septembre 2021 d'un emprunt obligataire convertible par le FPCI Epopée Transitions 1, portant la trésorerie disponible à 15,5M€) serait affecté prioritairement au remboursement anticipé des OCA 2 pour 0,5M€, et le solde à parts égales (soit 7,5M€) aux objectifs d'accélération du déploiement commercial et de renforcement des programmes de formation ainsi qu'à la consolidation de l'avance technologique de la Société à travers une politique de R&D active. L'autofinancement généré par la Société comblera le million d'euros (différence entre le besoin de 8M€ et les 7,5M€ disponibles pour les 2 principaux objectifs) nécessaire. La limitation de l'Offre à 75% ne remettra pas en cause la stratégie de la Société ni la vitesse de son déploiement. Les objectifs de chiffre d'affaires (130M€) et d'EBITDA (>20%) pour 2025 ne seraient pas remis en cause.

Entech a généré 9,4 M€ de chiffre d'affaires en 2020 (exercice clos le 31/03/2021) et prévoit de réaliser sur l'exercice en cours 17 M€ de chiffre d'affaires, déjà entièrement sécurisé par les commandes reçues.

Le développement d'Entech s'inscrit dans une démarche de développement durable, illustrée notamment par la notation extra-financière de la Société réalisée par Ethifinance en mars 2021 sur les familles de critères Environnement, Social et Gouvernance, qui s'élève à 77/100. Cette note correspond à un niveau de performance « Exemplaire » sur l'échelle de notes Gaïa Rating / Ethifinance.

Conversion des obligations convertibles

Entech a procédé :

- à l'émission, en novembre 2018, d'un emprunt obligataire convertible en actions OCA 1 (3% à échéance 2025 et dont les souscripteurs se sont engagés à convertir en actions le jour de la remise du certificat du dépositaire des fonds correspondant à l'augmentation de capital intervenue dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société) d'un montant nominal de 500 K€ souscrit par UNEXO et FORCE 29. La conversion de ces obligations convertibles se fera sur la base d'une OCA 1 pour 480 actions Entech, entraînant l'émission de 410 400 actions de la Société ;
- à l'émission, en septembre 2021, d'un emprunt obligataire convertible en actions OCA 2021 (3% à échéance 2022) d'un montant nominal de 3 M€ souscrit par un fonds géré par Epopée Gestion. La conversion de ces OCA 2021 entrainerait la création d'un nombre d'actions compris entre 375 469 et 507 614 suite à l'IPO.

Dispositifs fiscaux

Les versements au titre de la souscription directe au capital d'Entech peuvent ouvrir droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 25%, en application de l'article 199 terdecies-0 A du Code Général des Impôts et dans le cadre de la loi de finances 2019. Les investisseurs susceptibles de bénéficier de cette réduction d'impôt sur le revenu sont invités à consulter leur conseiller fiscal habituel afin d'apprécier leur situation personnelle au regard de la réglementation spécifique applicable.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Entech annonce respecter les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par les dispositions des articles L.221-32-2 et D.221-113-5 et suivants du Code monétaire et financier. En conséquence, les actions Entech peuvent pleinement être intégrées au sein des plans d'épargne en actions (PEA) et des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique.
Entech est par ailleurs labellisée Entreprise innovante par Bpifrance.

Mise à disposition du prospectus

Le Prospectus approuvé par l'AMF le 13 septembre 2021 sous le numéro 21-395 est disponible sur le site Internet de la Société (ipo.entech-se.com) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (amf-france.org). Il est également disponible sans frais sur simple demande auprès du siège social de la Société, ZA Menez Prat - 11 allée Jean-François de la Pérouse - 29000 QUIMPER. L'approbation du prospectus ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes.

Facteurs de risque

Tout investissement en actions comporte des risques et des avantages potentiels. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les facteurs de risque décrits en section 3 « Facteurs de risques » du Prospectus, notamment les risques liés à l'expansion de la société sur des marchés émergents et le risque clients, avant de prendre toute décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats, la situation financière ou les perspectives de la Société. En outre, d'autres risques, non encore identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société à la date du Prospectus, pourraient également avoir un effet défavorable et les investisseurs pourraient ainsi perdre tout ou partie de leur investissement.

Partenaires de l'opération



Listing sponsor



Chefs de file et Teneurs de Livre
Associés



Conseil juridique



Communication
financière

A propos d'Entech

Face aux défis technologiques posés par la forte croissance des énergies nouvelles dans le mix énergétique, Entech rend possible l'intégration massive des énergies renouvelables et l'accès à l'énergie grâce à des solutions de stockage et de conversion électrique pilotées par des systèmes logiciels intelligents.

Bâtisseur des énergies nouvelles, Entech développe, construit et opère des centrales de production et des systèmes de stockage - batteries ou hydrogène - connectés aux réseaux ou « off-grid ». Créée à Quimper en 2016, Entech a déjà réalisé plus de 230 projets dans le monde et emploie aujourd'hui 68 salariés.

Sélectionnée en 2021 par la French Tech dans son programme Green20 et reconnue par de nombreux prix pour sa capacité d'innovation au service de la transition énergétique, Entech s'engage à agir au quotidien en tant qu'entreprise responsable, d'un point de vue non seulement environnemental mais aussi social et sociétal.

Plus d'information : <https://entech-se.com/>

Contact presse : Calyptus

Gregory Bosson / Mathieu Calleux

✉ entech@calyptus.net

☎ 01 53 65 37 90 / 37 91

COMMUNIQUE DE PRESSE

Principales modalités de l'opération

Caractéristiques de l'action

Marché : Euronext Growth® Paris - Compartiment « Offre au public »

Libellé : ENTECH – ISIN : FR0014004362 – Mnémonique : ALESE

ICB Classification : 60102020 - Renewable Energy Equipment – LEI : 969500A2Z14AVX87BU73

Fourchette indicative de prix

Entre 5,91 € et 7,99 € par action. Cette information est donnée à titre purement indicatif et ne préjuge en aucun cas du prix de l'offre qui pourra être fixé en dehors de cette fourchette indicative.

Taille initiale de l'offre

L'Offre s'effectuera par la mise sur le marché d'un nombre de 3 165 468 actions nouvelles à émettre, pouvant être porté à 3 640 288 actions nouvelles en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension, complétées le cas échéant par 546 043 actions existantes pouvant être cédées dans le cadre de l'Option de Surallocation.

Montant brut de l'opération (sur la base du prix milieu de fourchette)

22 M€ environ de produit brut issu de l'émission des actions nouvelles susceptible d'être porté à 25,3 M€ environ en cas d'exercice en totalité de la clause d'extension.

3,8 M€ environ de produit brut issu de la cession d'actions existantes par les actionnaires actuels dans le cadre de l'option de surallocation.

Structure de l'offre

- Offre à Prix Ouvert, principalement destinée aux personnes physiques
 - Fraction d'ordre A1 : de 1 action jusqu'à 250 actions incluses
 - Fraction d'ordre A2 : au-delà de 250 actions
- Placement global, principalement destiné aux investisseurs institutionnels comportant :
 - un placement en France ; et
 - un placement privé international dans certains pays, en dehors, notamment, des États-Unis d'Amérique, du Japon, du Canada et de l'Australie.

Engagements de souscription

La société a reçu des engagements de souscriptions à l'Offre pour un montant total de 13,115 M€² :

Engagements de souscription	en numéraire
MIROVA	6 000 000,00 €
CDC	2 360 966,85 €
Eiffel INVESTMENT GROUP	2 000 000,00 €
VATEL CAPITAL	2 000 000,00 €
INOCAP Gestion	355 000,00 €
IMHOTEL	400 000,00 €
TOTAL	13 115 966,85 €

Engagements d'abstention et de conservation

Engagement d'abstention de la société : 180 jours suivant la date de règlement-livraison de l'Offre.

² sur la base du prix médian de la fourchette indicative de prix, soit 6,95 € par action

COMMUNIQUE DE PRESSE

Engagement de conservation des dirigeants fondateurs (i.e. SAS ENJOY et SAS MEFASUDE) et des actionnaires financiers (i.e. FORCE 29 et UNEXO) : 365 jours suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, à l'exception, le cas échéant, des cessions susceptibles d'intervenir au titre de l'exercice de l'option de surallocation.

Calendrier indicatif

13 septembre 2021	Approbation du Prospectus par l'AMF
14 septembre 2021	Ouverture de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement global
28 septembre 2021	Clôture de l'Offre à Prix Ouvert à 17 heures (souscriptions aux guichets) et à 20 heures (souscriptions par Internet)
29 septembre 2021	Clôture du Placement global à 12 heures (heure de Paris), fixation du prix de l'Offre et diffusion du communiqué de presse indiquant le prix de l'Offre et le résultat de l'Offre
1 ^{er} octobre 2021	Règlement-livraison de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement global
4 octobre 2021	Début des négociations des actions de la société sur Euronext Growth
28 octobre 2021	Date limite d'exercice de l'option de surallocation

Intermédiaires et conseils financiers

ALLEGRA FINANCE : Listing Sponsor

PORTZAMPARC, TP ICAP : Chefs de File et Teneurs de Livre Associés

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la Société. Ces informations prospectives ont trait aux perspectives futures, à l'évolution et à la stratégie commerciale de la Société et sont fondées sur l'analyse de prévisions de résultats futurs et d'estimations de données de marché. Par nature, les informations prospectives comportent des risques et incertitudes car elles sont relatives à des événements et dépendent de circonstances qui peuvent ou non se réaliser dans le futur. La Société attire l'attention du public sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et cash-flows réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel la Société opère peuvent différer de manière significative de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans ce document. De plus, même si la situation financière de la Société, ses résultats, ses cashflows et l'évolution du secteur dans lequel la Société opère étaient conformes aux informations prospectives contenues dans ce document, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de la Société.

Avertissement

Tout investissement en actions comporte des risques et de avantages potentiels. Les investisseurs sont invités à lire attentivement le chapitre « facteurs de risques » du prospectus, notamment les risques liés à l'expansion de la société ou les risques clients.

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la Société dans un quelconque pays.

Aucune communication ou information concernant le présent communiqué de presse ou concernant la Société ne peut être publiée dans un pays ou une région nécessitant un enregistrement ou un agrément. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »).

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les actions, ou tout autre titre, de la Société ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de la Société seront

COMMUNIQUE DE PRESSE

offertes ou vendues uniquement en dehors des Etats-Unis d'Amérique et dans le cadre d'opérations extraterritoriales (offshore transactions), conformément à la Regulation S du Securities Act. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux Etats-Unis d'Amérique.

S'agissant des Etats membres de l'Espace économique européen appliquant le Règlement Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué nécessitant la publication par la Société d'un prospectus dans un Etat membre autre que la France. En conséquence, les actions de la Société ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres autre que la France, sauf conformément aux dérogations prévues par le Règlement Prospectus, ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la société d'un prospectus au titre du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

S'agissant du Royaume-Uni, le communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, ou (iii) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Promotion Order) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée.

Les informations contenues dans le présent communiqué de presse ne constituent pas une offre de valeurs mobilières au Canada, en Australie ou au Japon. Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Résumé du prospectus

Section 1 – INTRODUCTION ET AVERTISSEMENTS

1.1	Identification des valeurs mobilières offertes Libellé pour les actions : ENTECH - Code ISIN : FR0014004362 – Code Mnémonique : ALESE
1.2	Identification de l'émetteur : ENTECH SA Le siège social de la Société est situé ZA Menez Prat - 11 allée Jean-François de la Pérouse - 29000 QUIMPER, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de QUIMPER sous le numéro 818 246 316. Contact : Téléphone: 02.98.94.44.48 Adresse courrier: contact@entech-se.com - Site Internet : www.entech-se.com - Code LEI : 969500A2Z14AVX87BU73
1.3	Identité et coordonnées de l'autorité compétente qui a approuvé le Prospectus Autorité des marchés financiers (AMF) 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02
1.4	Date d'approbation du Prospectus L'Autorité des marchés financiers a approuvé le prospectus sous le N° 21-395 le 13 septembre 2021.
1.5	Avertissements Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. <ul style="list-style-type: none"> - Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières qui font l'objet de l'offre au public doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus par l'investisseur dans son ensemble ; - L'investisseur peut perdre tout ou partie du capital investi ; - Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, en vertu du droit national des États membres, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire ; Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris, le cas échéant, sa traduction, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.

Section 2 – INFORMATIONS CLES SUR L'EMETTEUR

2.1	<p>Qui est l'émetteur des valeurs mobilières ? L'émetteur est la société Entech, société anonyme de droit français, dont le siège social est situé ZA Menez Prat - 11 allée Jean-François de la Pérouse - 29000 QUIMPER. Droit applicable : droit français. Pays d'origine : France.</p> <p>La société ENTECH a été créée en 2016 par Christopher Franquet et Laurent Meyer. La Société a pour activités principales le développement et la commercialisation de solutions de production et de stockage d'énergies renouvelables ainsi que la mise en place de systèmes intelligents de pilotage et de gestion des réseaux électriques permettant à ses clients d'augmenter l'efficacité de leurs installations et d'optimiser leur retour sur investissement.</p> <p>La Société opère aussi bien sur des installations reliées aux réseaux existants (on grid) que hors réseau (off grid) permettant la création de microgrids. Elle fournit également des solutions de production et de stockage de l'hydrogène vert (c'est-à-dire provenant d'énergies renouvelables). La Société est capable de proposer des prestations clés en mains qui lui permet de se démarquer de la concurrence par la capacité à gérer de bout en bout des projets complexes à forte valeur ajoutée : compétences transverses en matière de conversion de l'énergie, de pilotage intelligent de l'énergie, des interfaces de supervision interactive et de démonstration de son savoir-faire au travers notamment d'E-Factory son usine ; la conception et l'installation de centrales photovoltaïques, le stockage de l'énergie renouvelable et la production et le stockage de l'hydrogène vert. La Société est devenue un acteur majeur dans les énergies renouvelables en s'appropriant une maîtrise des briques technologiques. Elle est agnostique sur les choix technologiques constituant les systèmes déployés, ce qui lui permet d'une part d'acquérir une large expertise et un retour d'expérience sur les différentes technologies disponibles sur le marché et, d'autre part, de concevoir ses briques logicielles de manière à assurer la capacité à communiquer efficacement avec ces technologies variées. Cette interopérabilité est un atout clé pour tout intégrateur.</p> <p>La Société est amenée à se positionner sur d'autres maillons de la chaîne de valeur, en amont et en aval, à travers le co-développement et l'exploitation. La Société répond en effet favorablement aux sollicitations d'acteurs institutionnels de territoire et de développeurs-opérateurs privés afin de mutualiser une démarche de développement de projets. Cela, pour l'ensemble des trois familles d'activité : production, stockage et hydrogène.</p> <p>L'actionariat de la Société à la date d'approbation du Prospectus est le suivant :</p> <table border="1" data-bbox="564 1890 1098 2065"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nbre d'actions et des droits de vote</th> <th>% du capital et des droits de vote</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>SAS ENJOY(1)</td> <td>7 056 000</td> <td>70%</td> </tr> <tr> <td>SAS MEFASUDE(2)</td> <td>2 544 000</td> <td>25%</td> </tr> <tr> <td>UNEXO (3)</td> <td>273 600</td> <td>3%</td> </tr> <tr> <td>FORCE 29 (3)</td> <td>136 800</td> <td>1%</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>10 010 400</td> <td>100%</td> </tr> </tbody> </table>		Nbre d'actions et des droits de vote	% du capital et des droits de vote	SAS ENJOY(1)	7 056 000	70%	SAS MEFASUDE(2)	2 544 000	25%	UNEXO (3)	273 600	3%	FORCE 29 (3)	136 800	1%	Total	10 010 400	100%
	Nbre d'actions et des droits de vote	% du capital et des droits de vote																	
SAS ENJOY(1)	7 056 000	70%																	
SAS MEFASUDE(2)	2 544 000	25%																	
UNEXO (3)	273 600	3%																	
FORCE 29 (3)	136 800	1%																	
Total	10 010 400	100%																	

COMMUNIQUE DE PRESSE

- (1) Société détenue par Christopher FRANQUET à l'exception d'une action détenue par sa conjointe
 (2) Société détenue par Laurent MEYER à l'exception d'une action détenue par sa conjointe
 (3) A la date de remise du certificat de dépôt des fonds de l'augmentation de capital relative à l'introduction en bourse, UNEXO et Force 29 convertiront leurs OCA 1 et détiendront respectivement 547 200 actions (soit 5,25% du capital) et 273 600 actions (soit 2,63% du capital)

A l'issue de l'introduction en bourse, il est précisé que les sociétés SAS ENJOY et SAS MEFASUDE resteront actionnaires de contrôle de la Société et agiront de concert. La direction de la Société est assurée par Monsieur Christopher FRANQUET en qualité de Président Directeur Général et par Laurent MEYER en qualité de Directeur général délégué. Les commissaires aux comptes sont les cabinets GORIOUX et DELOITTE & ASSOCIES.

2.2 Quelles sont les informations financières clés concernant l'émetteur ?

Données BILANTIELLES (En K€)	31-mars-21 (12 mois)	31-mars-20 (12 mois)
TOTAL DE L'ACTIF	17 324	10 026
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	2 505	2 273
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	14 819	7 753
<i>Dont avances et acomptes versés sur commandes</i>	<i>1 398</i>	<i>87</i>
<i>Dont créances clients et comptes rattachés</i>	<i>9 562</i>	<i>5 343</i>
<i>Dont Autres créances</i>	<i>1 843</i>	<i>1 686</i>
<i>Dont Trésorerie</i>	<i>1 781</i>	<i>385</i>
TOTAL DU PASSIF	17 324	10 026
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 254	3 704
<i>Dont provisions pour risques et charges</i>	<i>115</i>	<i>89</i>
TOTAL DETTES	13 954	6 232
<i>Dont emprunts obligataires convertibles</i>	<i>1 000</i>	<i>1 000</i>
<i>Dont emprunts auprès d'établissements de crédit</i>	<i>8 663</i>	<i>2 981</i>
<i>Dettes d'exploitation</i>	<i>2 330</i>	<i>1 292</i>

(En K€)	31-mars-21	31-mars-20
Chiffre d'affaires net	9 428	5 655
Résultat financier	(167)	(145)
Résultat courant avant impôt	(1 495)	(181)
Résultat exceptionnel	581	10
Impôts sur les bénéfices	578	727
Résultat net	(335)	556

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (EN K€)	31-mars-21 (12 mois)	31-mars-20 (12 mois)
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	(3 879)	(1 720)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(753)	(1 182)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	5 577	915
Variation de trésorerie	944	(1 987)

(En K€)	31-mars-21	31-mars-20
EBITDA	(805)	939
Dotations aux amortissements sur immobilisations	520	406
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	3	588
Reprises des provisions sur créances douteuses		-19
Résultat d'exploitation	(1 328)	(36)

2.3 Quels sont les principaux risques spécifiques à l'émetteur ?

Intitulé du risque	Degré de criticité du risque net
Risque lié à l'expansion de la Société sur des marchés émergents. La Société intervient sur des marchés émergents notamment en Afrique de l'Ouest et est exposée en particulier à des risques d'instabilité politique, de sécurité du personnel ou encore d'évolutions réglementaires défavorables.	Elevé
Risques clients. La Société peut être exposée au risque de défaut de ses clients.	Elevé
Risque lié à l'infrastructure informatique. L'activité de la Société repose sur l'absence d'interruption de ses systèmes informatiques. Des perturbations de ses systèmes informatiques pourraient remettre en cause la capacité opérationnelle de la Société.	Modéré
Risque lié aux activités de stockage et hydrogène. Les activités de stockage et d'hydrogène sont soumises à un risque d'explosion et de sécurité pour les salariés et utilisateurs finaux.	Modéré

COMMUNIQUE DE PRESSE

	Risque lié aux litiges et contentieux. Les activités de la Société pourraient l'amener à être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires ou administratives ayant pour conséquence des retards dans l'exécution de ses contrats et des conséquences sur ses états financiers.	Modéré
	Risque lié aux ressources humaines et hommes-clés. La Société pourrait être exposée à un risque de recrutement et de fidélisation de ses salariés et de dépendance à ses hommes clés (notamment les deux fondateurs)	Modéré
	Risques fournisseurs. La Société est dépendante de fournisseurs clés (batteries, pile à combustible notamment). Le côté agnostique de la Société lui permet de travailler avec de multiples fournisseurs.	Modéré
	Risque de liquidité	Modéré

Section 3 – INFORMATIONS CLES CONCERNANT LES VALEURS MOBILIERES

3.1	<p>Quelles sont les principales caractéristiques des valeurs mobilières ?</p> <p>3.1.1 Nature et catégorie des valeurs mobilières – Code ISIN L'offre porte sur des actions ordinaires dont le code ISIN est FR0014004362- code mnémonique ALESE.</p> <p>3.1.2 Devise d'émission - Dénomination, valeur nominale et nombre de valeurs mobilières émises et leur échéance Devise d'émission : Euro L'offre de valeurs mobilières (ci-après « l'Offre ») porte sur un maximum de 4 186 331 actions à provenir : <ul style="list-style-type: none"> - De l'émission d'un nombre initial de 3 165 468 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires à souscrire en numéraire par voie d'offre au public ; <ul style="list-style-type: none"> o Pouvant être porté à 3 640 288 actions nouvelles en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension (ensemble, les « Actions Nouvelles ») ; et - De la cession d'un maximum de 546 043 actions existantes par les actionnaires actuels, en cas d'exercice en totalité de l'Option de Surallocation (les « Actions Cédées » et avec les Actions Nouvelles, les « Actions Offertes »). <p>3.1.3 Droits attachés aux valeurs mobilières Droit à dividendes, droit de vote (dont droit de vote double en cas de détention au nominatif pendant au moins 2 ans, étant précisé que la durée d'inscription sous la forme nominative, antérieure à la date d'inscription des actions aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris, sera prise en compte), droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie, droit de participation aux bénéfices de la Société et droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.</p> <p>3.1.4 Restrictions Aucune clause statutaire ne restreint la libre négociation des actions composant le capital de la Société.</p> <p>3.1.5 Rang relatif des valeurs mobilières dans la structure du capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité Il s'agit d'actions ordinaires (la Société n'ayant émis que des actions ordinaires)</p> <p>3.1.6 Politique de dividende ou de distribution La Société n'a pas établi de politique en matière de distribution de dividendes, toutefois elle se réserve la faculté de proposer à l'assemblée générale des actionnaires de verser un dividende, si les résultats de la Société le permettent et dans la mesure où cela ne l'empêchera pas de mobiliser les ressources disponibles nécessaires au financement de son plan de développement.</p> <p>Les dividendes distribués par la Société au cours des dernières années sont décrits ci-dessous :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">EXERCICE CLOS LE:</th> <th colspan="2">REVENUS ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION</th> <th rowspan="2">REVENUS NON ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION</th> </tr> <tr> <th>DIVIDENDES</th> <th>AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>31/03/2021</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">-</td> </tr> <tr> <td>31/03/2020</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">71 905€</td> </tr> <tr> <td>31/03/2019</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">500 000€</td> </tr> </tbody> </table> </p>	EXERCICE CLOS LE:	REVENUS ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION		REVENUS NON ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS	31/03/2021	-	-	-	31/03/2020	-	-	71 905€	31/03/2019	-	-	500 000€
EXERCICE CLOS LE:	REVENUS ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION		REVENUS NON ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION																
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS																	
31/03/2021	-	-	-																
31/03/2020	-	-	71 905€																
31/03/2019	-	-	500 000€																
3.2	<p>Où les valeurs mobilières seront-elles négociées ? Les titres de la Société dont l'inscription aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris est demandée sont : <ul style="list-style-type: none"> - Les 10 010 400 actions ordinaires composant le capital social, intégralement souscrites et entièrement libérées (les « Actions Existantes ») parmi lesquelles un maximum de 546 043 Actions Existantes qui seront cédées par les actionnaires actuels, en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation (se reporter en section 4.3 du résumé du Prospectus ci-dessous) ; - Les Actions Nouvelles dont le nombre maximal s'établit à 3 640 288 (se reporter en section 3.1.2 ci-dessus) ; <p>A la date de l'inscription aux négociations, les actions de la Société seront toutes de même catégorie et de même valeur nominale.</p> <p>Date de jouissance : Les Actions Offertes seront assimilables dès leur émission aux Actions Existantes. Code ISIN : FR0014004362- Mnémonique : ALESE - ICB Classification : 0583 - Renewable Energy Equipment Lieu de cotation : Euronext Growth à Paris – Compartiment « Offre au public ». Aucune autre demande d'admission aux négociations sur un marché réglementé ou sur un système multilatéral de négociation organisé n'a été formulée par la Société.</p> </p>																		
3.3	<p>Les valeurs mobilières font-elles l'objet d'une garantie L'émission ne fait pas l'objet d'une garantie. Il n'existe pas d'intention de souscription de la part des mandataires sociaux. Néanmoins, la Société a reçu de la part d'investisseurs des engagements de souscriptions à l'Offre pour un montant total d'environ 13,1 M€ (soit 59,6% de l'Offre).</p>																		
3.4	<p>Quels sont les principaux risques spécifiques aux valeurs mobilières ?</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="background-color: #003366; color: white;">Intitulé du risque</th> <th style="background-color: #003366; color: white;">Evaluation du risque</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Absence de cotation préalable (incertitude quant à la future liquidité du marché du titre et risque quant à des variations significatives du prix de l'action par rapport au Prix de l'Offre)</td> <td style="text-align: center;">Moyen</td> </tr> </tbody> </table>	Intitulé du risque	Evaluation du risque	Absence de cotation préalable (incertitude quant à la future liquidité du marché du titre et risque quant à des variations significatives du prix de l'action par rapport au Prix de l'Offre)	Moyen														
Intitulé du risque	Evaluation du risque																		
Absence de cotation préalable (incertitude quant à la future liquidité du marché du titre et risque quant à des variations significatives du prix de l'action par rapport au Prix de l'Offre)	Moyen																		

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le cours des actions de la Société est susceptible d'être affecté par une volatilité importante	Moyen
La cession d'un nombre important d'actions de la Société pourrait avoir un impact significatif sur le cours de bourse des actions de la Société	Moyen
Risques liés à l'insuffisance de liquidité sur le titre, notamment en cas de limitation de l'Offre à 75% du montant initialement envisagé	Moyen
Risques liés à l'insuffisance des souscriptions et à l'annulation de l'Offre	Moyen
Risque lié au contrôle de la Société par ses fondateurs	Moyen
La non-signature ou la résiliation du contrat de placement entraînerait l'annulation de l'Offre	Faible

Section 4 – INFORMATIONS CLES SUR L'OFFRE DE VALEURS MOBILIERES

4.1 A quelles conditions et selon quel calendrier puis-je investir dans cette valeur mobilière ?

Structure de l'Offre

Il est prévu que la diffusion des Actions Offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« **Offre** »), comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« **Offre à Prix Ouvert** » ou « **OPO** »), étant précisé que :

- Les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés : fraction d'ordre A1 (de 1 action jusqu'à 250 actions incluses) et fraction d'ordre A2 (au-delà de 250 actions) ;
- Les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient pas être entièrement satisfaits ;
- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « **Placement Global** ») comportant :
 - un placement en France ; et
 - un placement privé international dans certains pays, en dehors, notamment, des Etats-Unis d'Amérique, du Japon, du Canada et de l'Australie.

Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO le permet, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'OPO sera au moins égal à 10% du nombre d'actions offertes dans le cadre de l'Offre (avant exercice éventuel de la Clause d'Extension).

En cas d'insuffisance de la demande, l'augmentation de capital envisagée dans le cadre de l'Offre pourrait être limitée aux souscriptions reçues dès lors que celles-ci atteindraient 75% du montant de l'émission initialement prévue. Si ce seuil de 75% n'était pas atteint, l'Offre serait annulée et les ordres seraient caducs.

Fourchette indicative de prix

Le prix des actions offertes dans le cadre de l'OPO sera égal au prix des actions offertes dans le cadre du Placement Global (le « **Prix de l'Offre** »). Le Prix de l'Offre pourrait se situer dans une fourchette comprise entre 5,91 euros et 7,99 euros par action, fourchette arrêtée par le Conseil d'administration de la Société lors de sa réunion en date du 10 septembre 2021 (la « **Fourchette Indicative du Prix de l'Offre** »).

Cette information est donnée à titre purement indicatif et ne préjuge en aucun cas du Prix de l'Offre qui pourra être fixé en dehors de cette Fourchette Indicative.

Méthodes de fixation du Prix de l'Offre

Il est prévu que le Prix de l'Offre soit fixé par le Conseil d'administration le 29 septembre 2021 selon le calendrier indicatif. Il résultera de la confrontation de l'offre des actions et des demandes émises par les investisseurs dans le cadre du Placement Global, selon la technique dite de « construction du livre d'ordres » telle que développée par les usages professionnels.

Produit brut et produit net de l'Emission - Dépenses liées à l'Emission

Sur la base du prix médian de la Fourchette Indicative du Prix de l'Offre, soit 6,95 €:

	Emission à 75% *	Emission à 100%	Après Clause d'Extension	Après Clause d'Extension et option de surallocation **
Produit brut	14 030 937 €	22 000 003 €	25 300 002 €	25 300 002 €
Dépenses estimées	1 463 395 €	1 730 865 €	2 014 830 €	2 014 830 €
Produit net	12 567 541 €	20 269 138 €	23 285 172 €	23 285 172 €

*En cas de limitation de l'Offre à 75%, les montants sont calculés sur la base de la borne inférieure de la Fourchette Indicative du Prix de l'Offre, soit 5,91.

** Il est précisé que seul le produit net résultant de l'émission des Actions Nouvelles sera versé à la Société, le produit net des cessions évoquées ci-dessus revenant aux actionnaires actuels.

Aucun frais ne sera supporté par l'investisseur.

Principales dates du calendrier prévisionnel de l'Offre

13 septembre 2021	Approbation du Prospectus par l'AMF.
14 septembre 2021	- Communiqué de presse annonçant l'opération ; - Diffusion par Euronext de l'avis relatif à l'ouverture de l'OPO et du Placement Global ; - Ouverture de l'OPO et du Placement Global.
28 septembre 2021	- Clôture de l'OPO à 17h00 (heure de Paris) pour les souscriptions au guichet et à 20h00 (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet.
29 septembre 2021	- Clôture du Placement Global à 12h00 (heure de Paris) ; - Fixation du Prix de l'Offre et exercice éventuel de la Clause d'Extension ; - Avis Euronext relatif au résultat de l'OPO et du Placement Global ;

COMMUNIQUE DE PRESSE

	- Communiqué de presse indiquant le Prix de l'Offre et le résultat de l'OPO et du Placement Global ; - Signature du Contrat de Placement ; -
1 octobre 2021	- Règlement-livraison des actions dans le cadre de l'OPO et du Placement Global.
4 octobre 2021	- Inscription et début des négociations des actions de la Société sur le marché Euronext Growth à Paris ; - Début de la période de stabilisation éventuelle.
28 octobre 2021	- Date limite de l'exercice de l'Option de Surallocation - Fin de la période de stabilisation éventuelle.

Modalités de souscription

L'émission objet de l'Offre est réalisée sans droit préférentiel de souscription.

Les personnes désirant participer à l'Offre à Prix Ouvert devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 28 septembre 2021 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet.

Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par les Chefs de File et Teneurs de Livre Associés au plus tard le 29 septembre 2021 à 12 heures (heure de Paris), sauf clôture anticipée.

Chefs de file et Teneurs de Livre Associés

PORTZAMPARC (Groupe BNP Paribas) – 1 boulevard Haussmann, 75009 Paris

TP ICAP (Europe) SA – 89-91 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris

Révocation des ordres

Les ordres de souscription passés par les particuliers par Internet dans le cadre de l'OPO seront révocables, par Internet, jusqu'à la clôture de l'OPO (le 28 septembre 2021 à 20h00 (heure de Paris)). Il appartient aux particuliers de se rapprocher de leur intermédiaire financier afin de vérifier, d'une part, les modalités de révocation des ordres passés par Internet et, d'autre part, si les ordres transmis par d'autres canaux sont révocables et dans quelles conditions. Tout ordre émis dans le cadre du Placement Global pourra être révoqué exclusivement auprès du Chef de File et Teneur de Livre ayant reçu cet ordre et ce jusqu'au 29 septembre 2021 à 12h00 (heure de Paris), sauf clôture anticipée ou prorogation.

Dilution potentielle susceptible de résulter de l'Offre, sur la participation d'un actionnaire qui ne souscrit pas à l'Offre et les capitaux propres consolidés par action

	Participation de l'actionnaire		Capitaux propres(2) par action au 31 mars 2021	
	Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾	Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾
Avant l'Offre	1,00%	1,00%	0,27 €	0,27 €
Après l'Offre à 100%	0,80%	0,80%	2,21 €	2,21 €
Après l'Offre en cas d'exercice de la Clause d'Extension	0,78%	0,78%	2,44 €	2,44 €
Après l'Offre à 75%	0,84%	0,84%	1,65 €	1,65 €

(1) Les valeurs mobilières donnant accès au capital sont les BSPCE 2020-1, les BSPCE 2020-2, les OCA 1 (étant précisé que les OCA 1 seront converties en totalité le jour de la remise du certificat du dépositaire des fonds correspondant à l'augmentation de capital intervenue dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société), les OCA 2 et les OCA 2021.

Les OCA 2 feront l'objet d'un remboursement anticipé en cas d'introduction en bourse.

(2) Avant imputation des frais sur la prime d'émission

L'Option de Surallocation est sans impact dilutif s'agissant d'actions à provenir de la cession d'Actions Existantes.

Intentions de souscription des principaux actionnaires de la Société, des membres de ses organes d'administration, de direction ou de surveillance

Il n'existe pas d'intention de souscription de la part des mandataires sociaux. En revanche, la Société a reçu des engagements de souscription (fermes et irrévocables) de la part d'investisseurs tiers pour un montant d'environ 13,1M€ (soit 59,6 % du montant de l'Offre).

Se décomposant comme suit :

- MIROVA pour 6M€ ;
- 9,5% du flottant post-introduction en bourse de la part de CDC Croissance jusqu'à 3M€ (soit 2,360M€ sur la base d'une Offre à 100% au point médian de la fourchette de prix, pouvant aller jusqu'à 3M€ sur la base du point haut de la fourchette de prix et en cas d'exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation) ;
- EIFFEL INVESTMENT GROUP pour 2M€ au point médian de la fourchette de prix (cet engagement sera de 2,5M€ sur la base du point bas de la fourchette de prix et de 1,5M€ sur la base du point haut de la fourchette de prix) ;
- VATEL CAPITAL pour 2M€ au point médian de la fourchette de prix (cet engagement sera de 5M€ sur la base du point bas de la fourchette de prix et de 0,1M€ sur la base du point haut de la fourchette de prix) ;
- IMHOTEL pour 400K€ au point médian de la fourchette de prix (cet engagement sera de 500K€ sur la base du point bas de la fourchette de prix et de 300K€ sur la base du point haut de la fourchette de prix) ;
- INOCAP GESTION pour 355K€.

Engagement d'abstention de la Société

COMMUNIQUE DE PRESSE

	<p>180 jours à compter du règlement-livraison des Actions Nouvelles, objet de la présente Note d'opération.</p> <p>Engagements de conservation pris par certains actionnaires Les dirigeants fondateurs (i.e. SAS ENJOY et SAS MEFASUDE) et les actionnaires financiers (i.e. FORCE 29 et UNEXO) représentant 100% du capital de la Société avant l'Offre, conserveront l'intégralité de leur participation respective ainsi que, pour les actionnaires financiers, les actions issues de la conversion des OCA 1 pendant au moins 365 jours calendaires à compter du règlement-livraison de l'Offre, à l'exception, le cas échéant, des cessions susceptibles d'intervenir au titre de l'exercice de l'Option de Surallocation.</p> <p>Ces engagements sont pris sous réserve de certaines exceptions usuelles telles que des cessions à un tiers préalablement autorisées par les Chefs de File et Teneurs de Livre Associés pouvant s'accompagner de la reprise de l'engagement par le cessionnaire sur la durée restant à courir de l'engagement initial, l'apport à une offre publique d'achat ou d'échange sur les actions de la Société, le transfert à une entité contrôlée.</p> <p>Incidence de l'Offre sur la répartition du capital et des droits de vote En fonction de la taille définitive de l'Offre, la part de capital (et des droits de vote) détenue par le concert dirigeants-fondateurs à travers les entités SAS ENJOY et SAS MEFASUDE s'établira entre 63,54% et 72,58% pour le capital, et entre 76,38% et 83,12% des droits de vote.</p>
4.2	<p>Pourquoi ce Prospectus est-il établi ?</p> <p>Raisons de l'Offre – Produit net estimé – Utilisation des fonds La présente augmentation de capital a pour objet de doter la Société des moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de sa stratégie de croissance. Ainsi, le produit net estimé de l'Offre s'élève à 20,3 M€ (Emission à 100% en milieu de fourchette) sera affecté au financement des quatre objectifs stratégiques suivants :</p> <p>8 M€ pour l'accélération du déploiement commercial et le renforcement des programmes de formation : La Société prévoit notamment (1) de renforcer sa force commerciale avec le recrutement de l'ordre de 30 personnes en 5 ans Ces nouvelles ressources permettront à la Société d'intensifier la prospection à la fois auprès des clients existants et auprès de nouveaux clients potentiels et renforceront sa capacité à répondre aux appels d'offres ;(2) d'intensifier ses efforts en communication et marketing pour accompagner et soutenir la force commerciale et la capacité à recruter; (3) ouvrir plusieurs bureaux en France et à l'étranger pour augmenter sa présence et son maillage. La création de ces bureaux correspond à la volonté de la Société de s'implanter au sein des bassins d'emploi facilitant le recrutement et d'être au plus près de ses clients et des acteurs du secteur. Dans certains pays, des structures locales pourraient également être mises en place pour faciliter l'accès au marché. (4) de renforcer ses équipes gestion de projets et marketing ainsi que son personnel d'encadrement (à la date de l'introduction en bourse, la Société prévoit de recruter environ 60 collaborateurs). (5) de renforcer ses programmes de formation qui peuvent varier en fonction des domaines d'activités entre 6 et 18 mois afin de permettre au collaborateur d'être pleinement opérationnel, étant précisé que la Société envisage la création de programmes de formation internes (« Entech Academy ») dédiée à cette formation.</p> <p>8 M€ pour consolider l'avance technologique à travers une politique de R&D active L'ingénierie et l'innovation sont au cœur de la proposition de valeur de la Société avec environ 60% des effectifs représentés par des ingénieurs. La Société prévoit de renforcer son équipe R&D par principalement des profils spécialisés en informatique industrielle, web design, data science, système hydrogène, thermique et système électrique. La Société entend poursuivre son activité de R&D principalement sur les axes suivants : (a) accélérer le développement des fonctionnalités logicielles (big data, fonctionnalités de maintenance prédictive nouveaux usages en lien avec les infrastructures de mobilité décarbonnée, monétique et plateforme de valorisation des flux d'énergie), (b) accélérer le développement, standardiser et industrialiser les produits liés à l'activité de production et utilisation d'hydrogène vert et (c) à la mobilité électrique (infrastructure de recharge, systèmes de propulsion et alimentation mobile pour les domaines terrestre et naval) (d) intégrer les technologies futures d'électronique de puissance. Tous ces développements feront l'objet d'une évaluation et pourront être protégés au travers de dépôt de brevets.</p> <p>3,8 M€ pour consolider sa place dans les chaînes de valeur en co-développant des projets La Société ambitionne d'intervenir régulièrement en qualité de co-développeur sur la totalité du processus de projets photovoltaïques, de stockage ou d'hydrogène et de livrer des projets clés en main à ses clients. L'activité de co-développement présente l'avantage pour la Société de se positionner très en amont sur l'intégralité du projet, gagner en visibilité sur l'activité de construction clé-en-main, générer des revenus récurrents à travers l'exploitation des centrales et à travers une rémunération sur les performances ou directement sur la vente d'énergie ou de service en étant intégré à la société d'exploitation.</p> <p>La Société intervient d'ores et déjà à ce jour dans un projet de ce type, en qualité de co-développeur avec Energies en Finistère dans le cadre d'un projet d'exploitation d'un parc photovoltaïque dans l'ancienne décharge de Kerjéquel, à Quimper. Compte tenu de sollicitations pour co-développer des projets, la Société envisage d'ores et déjà la participation à 100 projets de co-développement sur les 5 prochaines années de façon linéaire étant précisé qu'il s'agit d'opérations nécessitant des capitaux propres importants pour la Société.</p> <p>La mise en œuvre des trois grands objectifs présentés ci-avant requiert la mise en œuvre de moyens qui seront affectés : (1) au financement du besoin en fonds de roulement de la Société inhérent à son activité,(2) aux plans de recrutements concernant le renforcement de l'équipe innovation pour conserver l'avance technologique dont dispose aujourd'hui la Société, le renforcement de l'équipe commerciale pour adresser de nouveaux clients sur de nouveaux marchés, la croissance des équipes de chefs de projets et enfin, la consolidation de quelques fonctions support (Fonction finance et RH notamment), (3) au financement du co-développement via notamment des études techniques et de faisabilité et le recrutement de business développeurs et de gestionnaire de projet.</p> <p>0,5 M€ pour le remboursement anticipé des OCA 2 La Société procédera au remboursement anticipé des OCA 2 émises en novembre 2018 pour 500 K€.</p> <p>Le projet d'introduction en bourse permettra à la Société de lever les fonds nécessaires au financement de sa stratégie, de renforcer sa crédibilité, notamment financière auprès de certains grands comptes à des fins de référencement et de bénéficier d'une visibilité accrue sur laquelle elle pourra capitaliser pour adresser de nouveaux marchés. Le besoin de financement total présenté dans le plan de</p>

COMMUNIQUE DE PRESSE

développement de la Société est de 20 M€, étant précisé qu'un montant de 16 M€ est nécessaire à l'atteinte des objectifs financiers, réparti à parts égales de 8 M€ pour chacun des deux premiers objectifs stratégiques.

En cas de limitation de l'Offre à 75% (produit net estimé de 12,6 M€ sur la base d'un Prix d'Offre en bas de fourchette de prix), le produit net à percevoir (auquel il faut ajouter les 3M€ encaissés suite à la souscription en septembre 2021 d'un emprunt obligataire convertible par le FPCI Epopée Transitions 1, portant la trésorerie disponible à 15,5M€) serait affecté prioritairement au remboursement anticipé des OCA 2 pour 0,5M€, et le solde à parts égales (soit 7,5M€) aux objectifs d'accélération du déploiement commercial et de renforcement des programmes de formation ainsi qu'à la consolidation de l'avance technologique de la Société à travers une politique de R&D active.

L'autofinancement généré par la Société comblera le million d'euros (différence entre le besoin de 8M€ et les 7,5M€ disponibles pour les 2 principaux objectifs) nécessaire. L'objectif de consolidation de la place de la Société dans la chaîne de valeur est faiblement contributif à la réalisation du plan de développement et pourra être financé, en s'appuyant sur des fonds propres renforcés, par des financements complémentaires, notamment bancaires et non dilutifs. La limitation de l'Offre à 75% ne remettra pas en cause la stratégie de la Société ni la vitesse de son déploiement. Les objectifs de chiffre d'affaires (130M€) et d'EBITDA (>20%) pour 2025 ne seraient pas remis en cause.

Contrat de placement

L'Offre fera l'objet d'un contrat de placement qui sera conclu entre les Chefs de File et Teneurs de Livre Associés et la Société, portant sur l'intégralité des Actions Offertes. Ce contrat ne constitue pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du Code de commerce. En cas de non-signature ou de résiliation du contrat de placement, les ordres de souscription et l'Offre seraient rétroactivement annulés.

Prise ferme : Néant. - **Conflits d'intérêts** : Néant. - **Disparité de prix** : Voir ci-dessous :

L'Assemblée Générale en date du 23 décembre 2020 a attribué 230 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) répartis en deux plans BSPCE 2020-1 et BSPCE 2020-2 donnant droit à 110 400 actions pour un prix d'exercice de 1,4260 euros par action. Ces BSPCE deviennent exerçables par tranches :

- A compter du 1^{er} avril 2021 : 80 BSPCE 2020-1 pourront être exercés
- A compter du 1^{er} avril 2022 : 10 BSPCE 2020-1 et 20 BSPCE 2020-2 pourront être exercés
- A compter du 1^{er} avril 2023 : 10 BSPCE 2020-1 et 20 BSPCE 2020-2 pourront être exercés
- A compter du 1^{er} avril 2024 : 10 BSPCE 2020-1 et 20 BSPCE 2020-2 pourront être exercés
- A compter du 1^{er} avril 2025 : 20 BSPCE 2020-1 et 40 BSPCE 2020-2 pourront être exercés

Ce prix d'exercice de 1,4260 euros par action fait ressortir une décote de 387,4% par rapport au Prix Médian de la Fourchette de Prix Indicative. Les 855 OCA1 émises le 14 novembre 2018 pour un montant total de 500K€ feront l'objet d'une conversion en actions le jour de la remise du certificat du dépositaire des fonds correspondant à l'augmentation de capital intervenue dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société. La parité de conversion de 1 action ordinaire nouvelle de la Société pour 1 OCA1 fait ressortir une décote de 470,3% par rapport au Prix Médian de la Fourchette de Prix Indicative.

4.3 Qui est l'offreur de valeurs mobilières (si différent de l'émetteur) ?

Les actions offertes dans le cadre de l'Option de Surallocation proviendront exclusivement de la cession d'Actions Existantes par les actionnaires actuels :

Actionnaires cédants	Nombre d'Actions Cédées
SAS ENJOY	253 991
SAS MEFASUDE	137 579
UNEXO	79 001
FORCE 29	75 472
Nombre maximum d'actions à céder (Option de Surallocation uniquement)	546 043